



HAL
open science

Colonisation agraire au Roraima : anciennes configurations et nouvelles stratégies

François-Michel Le Tourneau, Martine Droulers

► **To cite this version:**

François-Michel Le Tourneau, Martine Droulers. Colonisation agraire au Roraima : anciennes configurations et nouvelles stratégies. *Annales de géographie*, 2001, 621, pp.550-570. <10.3406/geo.2001.1720>. <halshs-00007048>

HAL Id: halshs-00007048

<https://shs.hal.science/halshs-00007048v1>

Submitted on 4 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La colonisation agricole en Roraima : anciennes configurations et nouvelles stratégies

Stratégiquement situé à l'extrême Nord du Brésil mais relié à Manaus par route uniquement depuis un peu plus de vingt ans, l'Etat du Roraima est longtemps resté à l'écart du reste du Brésil. Cette marginalité, commune à une grande partie de la rive gauche de l'Amazonie, se traduit par une présence humaine très limitée, comme l'attestent les densités de population, souvent inférieures à un habitant au kilomètre carré. Cette apparente vacuité a eu plusieurs conséquences qui font l'originalité de la situation du Roraima aujourd'hui. D'un côté en effet, la faible pression colonisatrice exercée par le reste du Brésil a permis à de nombreux groupes indiens de se maintenir au point que le Roraima est aujourd'hui l'Etat dans lequel les Terres Indigènes sont les plus peuplées. D'un autre côté, la quantité de terre « vides » et contrôlées directement par le gouvernement fédéral a poussé à y développer des projets de colonisation agricole dans le cadre de la politique consistant à résoudre le problème foncier du Brésil en déplaçant vers l'Amazonie les « sans-terre » du reste du pays.

Le Roraima se présente donc tout à la fois comme un Etat abritant de nombreux projets de colonisation (voir Figure 1) et comme une terre encore relativement vide et préservée. Mais les échecs de nombreux projets de colonisation, aboutissant à la constitution de grandes *fazendas* d'élevage, ainsi que la vague toujours importante de colons illégaux qui entourent les projets officiels amènent à se demander dans quelle mesure les dérives déjà observées dans le Rondônia ou sur la Transamazonienne ne vont pas se renouveler ici, ce qui amènerait la conquête agricole à déborder largement sur les zones dont l'environnement est pour le moment encore préservé. Ce scénario, déjà en partie réalisé, peut encore être enrayé, puisque de nombreux organismes ont déjà pris conscience des difficultés actuelles de la colonisation et tentent de proposer des solutions pour y remédier. Ainsi les configurations de la colonisation agricole en Amazonie déjà expérimentées dans les années 1970 et 1980 sont elles ici confrontées à des stratégies nouvelles.

Pour montrer cette confrontation et évaluer les possibilités d'évolution de la situation, nous travaillons ici à plusieurs échelles, en montrant comment les inflexions de la politique menée au niveau régional ont un impact au niveau local, c'est à dire sur les villages de colons. Dans un premier temps nous présenterons donc la situation du Roraima dans l'Amazonie brésilienne et les processus de colonisation qui y sont à l'œuvre. Nous nous attacherons ensuite aux petites régions de Mucajai et Alto Alegre qui, bien qu'ayant connu les premiers efforts de colonisation agricole, continuent aujourd'hui encore à accueillir de nouveaux projets. Nous nous focaliserons enfin sur les projets Apiiau et Sumauma, l'un installé depuis plus de vingt ans, l'autre depuis moins de dix, pour voir quelles sont les possibilités d'évolution de ces entreprises et quels en sont les principaux facteurs.

I Une périphérie lointaine et originale

L'Etat du Roraima possède une véritable originalité en Amazonie brésilienne, tant du fait de la présence de milieux naturels peu habituels comme les savanes sèches du Nord de l'Etat que du fait de sa position stratégique de frontière dont découle une situation administrative particulière. Localisé soit en zone frontière soit dans la bande de 100 kilomètres autour de la route fédérale BR174, la plus grande partie de son territoire est placée sous le contrôle direct du gouvernement fédéral.

1. Un cadre physiques contrasté

Bien que largement inférieur en taille aux deux grands Etats amazoniens de l'Amazonas et du Pará, le Roraima présente une palette de milieux naturels plus étendue. On y trouve en effet, outre des zones de forêt primaire (couvrant 85 % du territoire), des forêts inondées (*campinarana*) et surtout deux milieux qui font son originalité : les zones montagneuses du Nord (le Mont Roraima culmine à 2875 mètres) et les grandes étendues de savanes sèches (dénommées *campos* ou *lavrados*). L'unité du territoire provient de son hydrologie : tous les fleuves présents dans le Nord de l'Etat sont des affluents du Rio Branco qui rejoint par la suite le Rio Negro. Le Roraima fait donc tout entier partie du bassin amazonien. Ce sont d'ailleurs ces cours d'eau qui ont permis la pénétration portugaise jusqu'aux savanes du Nord et qui servent encore de voies de communication en période de crue, même si la desserte routière a aujourd'hui capté la plus grande partie du trafic.

La couverture de forêts de terre ferme est présente dans tout le quart Nord-Ouest de l'Etat ainsi que le long d'une large bande Sud. Des types différents de forêt peuvent être observés en fonction de l'altitude, les arbres les plus robustes et les plus hauts étant situés dans la tranche 600-1000 mètres. Plus bas, la forêt conserve la même apparence et les mêmes espèces d'arbres, mais elle est plus basse et les sous-bois sont plus ouverts, permettant un accès assez facile aux *cedro* (*Cedrela odorata*) ou aux *Angelim pedra* (*Dinizia excelsa*) exploités par les forestiers. Des formations de palmiers - *Inaja*, *Açai* (*Euterpe Oleacera*) - ou de lianes peuvent apparaître. La bande forestière du Sud voit une présence beaucoup plus forte des lianes qui, lorsqu'elles ont complètement envahi un arbre, finissent par apparaître comme des touffes colorées au niveau de la canopée (Silva, 1997). Cette région, dans laquelle la forêt est plus ouverte, est plus sensible à la présence humaine que les autres. Un dernier type de forêt se trouve dans plusieurs zones de contact. Composée d'arbres de relativement petite taille (20 mètres), cette forêt saisonnière semi-décidue se développe sur des zones basses (80 à 100 mètres) et ondulées. La plupart des projets de colonisation agricole se situent dans des zones forestières, généralement à basse altitude.

Une grande partie du territoire de l'Etat est située dans une zone de plaine basse, semée d'innombrables mares et cours d'eau et périodiquement inondée par les eaux du Rio Branco et du Rio Negro. Cette enchevêtrement de sols extrêmement hétérogènes et noyés soit uniquement en saison des pluies, soit pendant la totalité de l'année a permis le développement d'une flore très diverse, comprenant tous les types forestiers mais complétées de nombreuses formations herbues apparaissant le long des berges ou dans des clairières au sein de la forêt. On la désigne généralement sous le nom de *campinarana*. Outre les palmiers - *Buritis* (*Mauritia flexuosa*), *Caraná* (*Mauritia martiana*) ... - on trouve communément dans ces zones des espèces d'arbres de terre ferme - *Macucu* (*Aldina latifolia*), *Tachi* (*Sclerolobium goeldianum*). Cette formation est très peu habitée, du fait des difficultés de colonisation et de l'insalubrité de ce milieu naturel amphibie. Une grande partie a été classée en réserve naturelle par l'Etat du Roraima.

Les *campos* ou savanes du Roraima sont des milieux très originaux dans un Etat composé pour sa plus grande partie de forêt tropicale, d'autant plus que la transition entre les deux milieux (par exemple entre Mucajai et Boa Vista) est très abrupte. Seuls quelques kilomètres densément peuplés de *buritis* séparent en effet la forêt fermée de la savane à graminées. Deux types peuvent être différenciés. Au centre de l'Etat, les formations de savanes sont composées d'un tapis de graminées surmontés de quelques arbustes résistants au feu. Chaque petit cours d'eau est souligné par une dense forêt galerie dans laquelle prédominent les *buritis*. Parfois la présence des ligneux se fait plus importante et la savane se transforme en *campo cerrado*. Plus au Nord, alors que l'altitude augmente, on trouve de plus en plus d'arbres et la savane devient soit une savane parc soit une savane steppique arborée. Les savanes, immédiatement identifiées par les Portugais comme des milieux propices au développement de l'élevage bovin (Barros, 1995), couvrent 38 000 km² et leur importance, est

évidente dans le fait que la capitale de l'Etat, Boa Vista, est située à l'entrée de ces *campos* alors que des rapides situés à quelques dizaines de kilomètres rendent le Rio Branco infranchissable en saison sèche. La situation en bordure des *lavrados* était donc plus importante que le fait d'être isolé du reste du pays pendant une moitié de l'année. Le bourg de Caracaraí, dernier port accessible toute l'année avant les rapides, s'est développé grâce à la rupture de charge qu'exigeait, lors des étiages, l'approvisionnement de Boa Vista.

2. Un jeune Etat à la situation administrative contrastée

Bien que reconnu par les Portugais dès le XVIII^e siècle, le Roraima n'émerge en tant qu'entité régionale - mais sous un autre nom - qu'à partir de 1943. A cette date en effet, le gouvernement de Getulio Vargas se propose, à l'exemple des Etats-Unis, de mieux encadrer les régions frontalières qui demeureraient particulièrement sous-peuplées en les mettant sous la tutelle directe de l'Etat fédéral. Six territoires sont donc démembrés de certains Etats et appelés « Territoires Fédéraux » : au Sud Iguacu et Ponta Pora, qui n'eurent que trois ans d'existence, et en Amazonie l'Acre, transformé en Etat en 1962, le Rondônia, transformé en Etat en 1974, l'Amapá et le Rio Branco. Ce dernier (225 000 km²), pris en majeure partie sur l'Etat d'Amazonas, change de nom en 1962 pour devenir le Territoire Fédéral du Roraima. Ce changement de nom est significatif : l'accent n'est plus mis sur la rivière et le bassin hydrographique, directement connecté à Manaus, mais sur la montagne qui fait frontière avec le Venezuela, aujourd'hui érigée en Parc National.

Le gouverneur, nommé par le gouvernement fédéral, est chargé d'appliquer une politique d'intégration et de développement. Celle-ci se marque tout d'abord par le remodelage complet de la capitale, Boa Vista, selon un plan ambitieux et monumental, encore aujourd'hui bien démesuré par rapport à l'importance politique de l'Etat. Elle se marque ensuite par la réalisation d'infrastructures comme la route Manaus-Boa Vista (1978), ou les deux tronçons de la route Périmétrale Norte (1979) - qui aurait dû relier Macapá, capitale de l'Etat d'Amapá à Cruzeiro do Sul, en Acre. La colonisation agricole est lancée à grande échelle dans le Roraima à partir de la fin des années 1970 et a pour but non seulement de contribuer à résoudre le problème foncier du Brésil en donnant « la terre sans hommes aux hommes sans terre », mais aussi de contribuer à densifier l'occupation humaine des régions frontalières de l'Amazonie brésilienne et à les intégrer dans l'ensemble national. Par ce biais, les militaires pensaient pouvoir mieux contrôler ces régions sensibles et y faire respecter la souveraineté nationale brésilienne (Martins, 1984).

Le retour à la démocratie en 1985 amène l'abandon du contrôle direct du gouvernement fédéral sur les Territoires Fédéraux encore existants (Amapá et Roraima). Ceux-ci sont donc transformés en Etat de la Fédération à part entière lors de la constitution de 1988, transformation impliquant l'élection de représentants nationaux et locaux, soit 8 députés fédéraux, 9 sénateurs et 24 députés estaduais. Le changement sur la gestion de l'espace est cependant moins important que l'on pourrait l'imaginer au Roraima, dans la mesure où le gouvernement fédéral conserve la juridiction sur les terres situées à moins de 150 kilomètres de la frontière ainsi qu'une bande de 200 kilomètres de large le long des routes fédérales ouvertes en Amazonie. Or une partie importante de l'Etat du Roraima se situe dans l'un ou dans l'autre de ces cas de figure ce qui fait que la majeure partie de son territoire demeure contrôlée par l'armée, l'INCRA, la FUNAI ou le gouvernement fédéral (voir Tableau 1).

Cette omniprésence du contrôle fédéral sur son territoire est une source de conflits perpétuels avec les instances du gouvernement de l'Etat, d'autant qu'en 1992 le gouvernement brésilien décide de donner des gages aux pays européens sur sa politique en faveur des Indiens et de l'environnement et délimite de vastes Terres Indigènes protégées légalement contre toute intrusion. La plus grande d'entre elles (90 000 km² d'un seul tenant),

appartenant aux Indiens Yanomami, se trouve principalement au Roraima. Or ce territoire est très riche en ressources minérales et la politique de préservation imposée par Brasília contredit complètement les intérêts politiques locaux, acharnés à promouvoir le développement du Roraima à partir de l'exploitation de ses ressources. A partir ce moment, et avec une intensité croissante puisqu'aujourd'hui la moitié de la surface de l'Etat est constituée de Terres Indigènes, les conflits entre le gouvernement local et la FUNAI deviennent perpétuels, comme en témoigne l'occupation des locaux de la FUNAI lors de notre passage à Boa Vista en février 2000.

Tableau 1. Le contrôle du gouvernement fédéral sur les terres du Roraima

Organisme	Pourcentage des terres contrôlé	Surface des terres contrôlées
INCRA	28 %	64 470 km ²
FUNAI	39,4 %	90 670 km ²
Armée	2,85 %	6 560 km ²
IBAMA	2,11 %	4 870 km ²
Gouvernement Fédéral	5,41 %	12 170 km ²
Total	77,7 %	178 740 km ²

(AMBTEC, 1994, p.36)

3. Une anthropisation encore discrète des zones forestières

Un processus systématique de colonisation agricole débute au milieu des années 1970 avec le programme de développement amazonien par pôles (POLOAMAZONIA). L'un des quinze sous-programmes, le POLORORAIMA prévoyait en effet l'affectation de ressources financières importantes pour la construction d'une route reliant Boa Vista à Manaus (BR174) et pour le démarrage de la colonisation agricole. De fait les bataillons du génie de l'armée achèvent la BR174 (en terre) en 1978, et plusieurs projets de colonisation sont lancés à partir de ce moment. Dans la mesure où tous ces projets concernent les zones de forêt (la zone des campos, aux mains de grands propriétaires, ne sera jamais touchée par les projets de colonisation agricole), on peut facilement suivre leur extension en regardant la progression de la déforestation à partir de 1978. Ainsi les surfaces défrichées s'élèvent-elles à 132 km² à cette date et à 3620 km² en 1989, soit une progression d'environ 300 km² par an en moyenne (Barbosa, 1993). Les chiffres de l'immigration permettent aussi de suivre la progression de la conquête : entre 1980 et 1984 17680 migrants s'installent au Roraima, dont 75% en zone rurale. Ils proviennent majoritairement du Rondônia, puis du Pará et du Nordeste.

Le processus de colonisation peut être découpé en plusieurs phases. La première se déroule sous les gouvernements militaires, motivée par des ressorts géostratégiques autant que de politique interne brésilienne. Une seconde phase de colonisation débute avec la transformation du Territoire Fédéral en Etat. Plusieurs phénomènes se combinent pour intensifier les migrations en direction des zones de colonisation : la distribution de lots de terre permettant aux hommes politiques locaux de se forger une base électorale à bas prix, le boom de l'orpaillage des années 1989-1990 et la politique du gouverneur Otomar de Souza Pinto qui, une fois élu, se lance dans un ambitieux programme basé sur l'installation de 50 000 familles sur des lots agricoles. La déforestation progresse donc, 800 km² de plus pour la seule année 1989, par suite de l'installation massive de nouveaux colons. Le recensement de 1992 fait clairement apparaître cet afflux massif, puisque la progression par rapport à 1980 est de 100 000 personnes, soit presque un doublement de la population en dix ans. L'installation de ces colons permet encore de demander la création de nouveaux municipes, et une fois ceux-ci installés, de percevoir une dotation de la part du « Fond de Participation des

Municipes » alimenté par l'Etat Fédéral. On compte ainsi 2 municipes au Roraima en 1980 contre 8 en 1988.

Les années suivantes, qui voient à la fois la fermeture des sites d'orpillage et l'absence de nouvelle échéance électorale majeure sont moins mouvementées. Dans cette troisième phase, l'afflux de migrants vers les zones rurales reste constant mais limité. Il est estimé à environ 1500 à 2000 familles par an. Le rythme du défrichement retombe autour de 300 km² par an et l'on totalise, d'après l'INPE, 5760 km² défrichés en 1997 (voir Figure 2). La population rurale, elle, n'est qu'en légère augmentation entre 1992 et 1996, le flux de familles entrantes étant en partie compensé par les départs de familles installées dans des zones de colonisation mais qui ne réussissent pas à s'y maintenir. Une grande partie de la population est désormais absorbée par les zones urbaines dont le taux de croissance atteint 10,5% par an, contre à peine 2% en zone rurale. Le morcellement du territoire n'en continue pas moins puisque l'on compte 16 municipes en 1997.

4. Beaucoup de lots ruraux, un peu moins de colons et bien peu d'agriculteurs

Le bilan de la colonisation dans le Roraima comme dans le reste de l'Amazonie est très mitigé. En effet, si l'INCRA revendique l'installation de plus 17 000 familles, l'IBGE ne recense que 7400 exploitations agricoles effectives. Dans le schéma officiel et idéal, les agriculteurs devraient passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus diversifiée, produisant du riz et de la farine de manioc qui leur assurent des revenus monétaires en approvisionnant le marché local. A partir de ce moment là, le système productif devrait être stable. Mais les évolutions constatées sur le terrain suivent rarement ce schéma. Près de la moitié des colons ne réussissent pas à maintenir leur exploitation, soit du fait de maladies graves (le paludisme sévit durement sur les fronts pionniers), soit du fait de leur manque de connaissance du milieu naturel ou de l'agriculture, soit du fait de la pauvreté de leur lot (le manque d'étude préliminaires pour l'installation des projets, en particulier sur les sols, amène la distribution de terres impropres à toute agriculture). Les projets de colonisation comprennent donc de très nombreux lots vides ou abandonnés qui rendent plus difficile les actions communautaires indispensables. Par contre certains agriculteurs réussissent mieux, notamment par la vente de farine de manioc, et arrivent à obtenir de diverses manières (utilisation du nom d'autres membres de la famille, droits d'usage négocié, ...) la jouissance de plusieurs lots. Ils sortent alors du cadre de la petite agriculture pour former des fermes d'élevage. Cependant, malgré le nombre des colons installés, la production agricole de l'Etat reste très faible, et réalisée en majorité pour certains produits comme la viande par des fermes d'élevage extensif (fazendas) appartenant à de riches propriétaires. Pour bien des denrées le Roraima doit même s'approvisionner auprès d'autres Etats.

Ces difficultés commencent cependant à être perçues et bien analysées par les organismes publics de colonisation, notamment l'INCRA. Celui-ci a accepté aujourd'hui de reconnaître que la défection d'une grande partie des familles installées nuit à la bonne marche des projets car la faible densité de peuplement qui en résulte augmente les coûts de transports et ne permet pas d'atteindre une échelle de production viable. Les objectifs actuels sont donc de ne proposer aucun nouveau projet en 2000 et 2001 et d'installer de nouvelles familles sur des lots abandonnés. Le recensement des lots abandonnés est donc en cours, mais il reste délicat, car les migrations des colons vers la ville peuvent être d'assez longue durée sans impliquer forcément un renoncement au lot, par exemple dans le cas d'une maladie grave du chef de famille.

D'autres initiatives sont prises pour améliorer la situation des projets de colonisation. Certaines d'entre elles concernent le droit de possession des lots concédés par l'INCRA, qui deviendraient incessibles pour une période de dix ans. D'autres visent à renouveler le rôle des

techniciens agricoles chargés d'apporter un encadrement technique aux paysans. Ceux-ci ne sont plus désormais des fonctionnaires de l'INCRA, mais des techniciens employés par contrat par les coopératives de producteurs grâce à des subventions de l'INCRA (projet LUMIAR). Les techniciens sont donc désormais des prestataires de service auprès des producteurs et le renouvellement de leurs contrats est lié à leurs résultats. Enfin, les types de production encouragés ont changé, les grands organismes souhaitant convertir les petits colons à une agriculture plus à leur portée, centrée sur des productions à forte valeur ajoutée et ne nécessitant que peu de capital ou d'intrants, comme la fruiticulture ou l'agroforesterie à partir d'espèces natives.

Il reste cependant douteux que ces améliorations puissent modifier fondamentalement le bilan de la colonisation. On peut en effet se demander dans quelle mesure les petits colons vont adhérer à ces changements de direction qui, pour certains comme par exemple l'abandon de l'élevage bovin, rompent avec des conceptions profondément ancrées dans leur mentalité. Par ailleurs il faut noter, comme nous allons le voir en détail dans la région d'Alto Alegre et de Mucajai, que la colonisation agricole déborde largement le cadre des projets officiels. De nombreux petits producteurs s'installent en effet autour en espérant un jour être régularisés par l'INCRA. Leur situation précaire et l'absence de toute structure administrative les condamne en attendant à une agriculture de subsistance.

II Mucajai / Alto Alegre, région exemplaire des stratégies des acteurs de la conquête

La région Mucajai/Alto Alegre est un très bon exemple de l'enchevêtrement des différentes politiques de colonisation qui se croisent au Roraima. Elle a en effet été le théâtre des premières initiatives de colonisation et continue aujourd'hui encore à voir des installations de nouveaux projets.

1. Une dynamique de conquête ancienne mais encore active

Les municipes de Mucajai et Alto Alegre sont à la frontière de plusieurs mondes. Ils sont en effet situés sur le contact entre forêt et savane. Ils sont également proches de Boa Vista, la capitale et unique véritable zone urbaine du Roraima, mais s'étendent jusqu'à la frontière avec le Venezuela et sont en grande partie occupés par la Terre Indigène Yanomami. Leur relative proximité avec la capitale (90 kilomètres pour la ville d'Alto Alegre, 60 km pour la ville de Mucajai), le fait de posséder des sols corrects, en particulier dans la région de Mucajai et leur accessibilité les ont rendu particulièrement attrayants pour l'installation de petits agriculteurs.

La colonisation commence lentement, avec quelques dizaines de familles qui fondent le village (*vila*) d'Alto Alegre dans les années 1950. La zone tombe par la suite dans une profonde léthargie, qui ne s'efface qu'avec l'ouverture de la liaison routière avec Manaus (BR 174). Dans le cadre de la politique de développement de l'Amazonie, des projets de colonisation beaucoup plus importants sont alors lancés par l'INCRA, comme le projet Apiaú, qui naît en 1980. Le remplissage des zones loties, dépassés par l'arrivée de colons non encadrés amène par la suite la création régulière de nouveaux projets, les derniers en date étant le projet Paredão sur le municipe d'Alto Alegre, Sumauma et Vila Nova sur celui de Mucajai. Un véritable cercle vicieux est donc en place puisque les régularisations de lots illégaux attirent de nouveaux migrants. Ainsi l'équipe de gestion du projet Paredão nous disait être parfaitement consciente du fait que les vicinales du projet servent de voies de pénétration pour des immigrants non encadrés, souvent liés par contrat à des forestiers. Il n'y a cependant aucun moyen de dénoncer ces installations sauvages et encore moins de les empêcher.

Les statistiques de l'IBGE permettent de montrer à quel point les deux municipes apparaissent aujourd'hui comme des zones pionnières. On enregistre ainsi de fortes fluctuations de population dans les deux zones, avec une baisse notable de celle de Mucajai entre 1991 et 1998. Le déséquilibre entre hommes et femmes, classique en pareil cas, est assez marqué puisque l'on trouve 54 % d'hommes à Mucajai et 53 % à Alto Alegre. La population est encore en majorité rurale (53 % à Mucajai et 61,5 % à Alto Alegre) et son niveau scolaire est très bas avec une moyenne d'un peu plus de quatre ans à l'école par personne (soit l'équivalent d'un primaire). L'agriculture y est le principal employeur.

Tableau 2 : Principales variables statistiques pour les municipes de Mucajai et Alto Alegre et comparaison avec le Roraima et la région Nord du Brésil

	Mucajai	Alto Alegre	Roraima	Région Nord ¹
Population (nbr habitants)	13672	13771	247 000	10 238 000
Aire (km ²)	23703	25765	225116	3 571 000
Nombre d'exploitations Agricoles	1064	829	7476	401262
Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage bovin	407	570	3700	118 300
Population employée dans l'agriculture	3616	5675 personnes	34443	1 683 500
Surface agricole utilisée (km ² et pourcentage sur la surface totale)	1267 5,3 %	3430 13,3 %	29 760 13,2 %	415 921 11 %
Nombre de tracteurs	35	43	326	10 550
Effectifs bovins (nbr têtes)	60 489	18 768	400 000	12 048 000
Valeur de la production 96/97 (reais)	5 635 000	7 825 000	62 085 000	1 965 861 000
Valeur de la production par agriculteur (reais)	1558	1378	1802	1167

(Source : *Basa de Informação Municipal*, IBGE, 1998)

Le Tableau 2 résume les principales caractéristiques des deux municipes et permet de les comparer avec l'Etat du Roraima et la région Nord du Brésil. On note notamment la très faible mécanisation de l'agriculture, et son faible rendement. Les chiffres montrent que Mucajai correspond parfaitement au modèle de l'agriculture pionnière, avec une majorité d'exploitations qui ne pratiquent pas d'élevage. Alto Alegre, en revanche, apparaît plus tourné vers le bétail (68 % des exploitations le pratiquent), mais principalement parce qu'une partie de ce municipe est constituée de zones de savanes (l'IBGE recense 150 000 hectares de « pâturages naturels » sur les 343 000 hectares de surface agricole utilisée) dans lesquelles sont installées des exploitations d'élevage bovin extensif qui augmentent de manière importante et la surface utilisées et la valeur de la production. Ainsi 50 % de la valeur de la production agricole provient de l'élevage contre 34 % à Mucajai. L'agriculture réalisée dans les zones forestières est, elle, strictement du même type dans les deux municipes.

2. Le processus classique de colonisation

¹ La région Nord du Brésil, qui comprend les Etats de l'Acre, de l'Amapá, de l'Amazonas, du Pará, du Rondônia et du Roraima, recouvre la plus grande partie de l'Amazonie Brésilienne

Tout projet de colonisation démarre par un plan cadastral géométrique établi dans les bureaux de l'INCRA ou de l'agence chargée de le mettre en oeuvre. Sur le terrain, la création d'un projet s'organise principalement autour de l'ouverture d'un réseau routier de base qui permet aux colons de rejoindre leurs lots (chaque lot possède en effet une façade le long de la route). Comme le souligne Reinaldo Barbosa (Barbosa 1999), ce réseau routier constitue l'épine dorsale de tout de processus de conquête de la zone, puisque lui seul permet de pénétrer loin dans la forêt. En principe, les lots doivent alors être délimités puis seulement alors occupés par des agriculteurs dûment enregistrés et sélectionnés par l'INCRA. La réalité est toute autre. Les routes permettent en effet aux paysans sans terre d'entrer dans la zone et d'établir leur champ (*roça*) et leur cabane sur un terrain correspondant à ce qu'ils pensent devoir être leur futur lot. Profitant des lenteurs administratives des instituts de colonisation, ils aménagent petit à petit leur exploitation, sans disposer d'aucune autorisation légale ni d'une mesure correcte de leur parcelle. Ils deviennent alors des *posseiros*, c'est à dire des occupants irréguliers mais à qui le fait d'occuper la terre donne quelques droits. La régularisation foncière se fait donc après coup par des équipes de géomètres qui délimitent des lots correspondant aux normes de la colonisation selon le plan de lotissement préétabli : 300 mètres le long de la route et deux kilomètres de profondeur. Une fois ce maillage géométrique rigide posé sur une situation forcément hétéroclite, l'INCRA tente de faire correspondre les propriétés à leurs limites légales, engendrant de nombreuses disputes si une exploitation se trouve fragmentée par le nouveau cadastre, ou une maison déplacée. Par ailleurs, la délimitation purement géométrique des lots ne tient pas compte de la topographie ne de l'hydrographie locale. Certains lots s'avèrent donc traversés par des petits cours d'eau (*igarapés*), situés sur des pentes importantes ou dans des zones rocheuses, ou bien encore sur des sols sableux et sont de ce fait insalubres et surtout non viables pour des exploitations agricoles.

Le processus de colonisation n'est pas uniquement mené par les administrations chargées de le promouvoir. Les paysans sans-terre arrivés les derniers le long des vicinales, ne trouvant pas de terres disponibles, prolongent celles-ci par des pistes précaires qui leur permettent de rentrer plus avant dans la forêt. Ces pistes sont le plus souvent également ouvertes avec l'appui d'un négociant en bois qui rémunère ainsi le paysan pour les arbres qu'il prélève dans son futur lot. Par la suite, lorsqu'une administration (le municipale ou bien l'INCRA) décide de réaliser une nouvelle vicinale, celle-ci suit souvent le tracé ou la direction des pistes les plus peuplées ou les plus fréquentées. Ainsi l'occupation et les activités irrégulières guident-elles la conquête légale de l'espace. Cette situation à la fois d'imbrication et de concurrence des processus légaux et illégaux est récurrente en Amazonie et souligne sa situation de zone pionnière. Le dispositif légal existe en effet, mais il est toujours pris de vitesse par les usages illégaux, qui ont l'avantage de la souplesse mais apportent plus de prédation sur le milieu naturel. Les exemples sont nombreux, ne serait-ce qu'au Roraima. On peut ainsi évoquer l'invasion des Terres Indigènes Yanomami par les chercheurs d'or, ou, tout simplement, les milliers d'implantations illégales de petits agriculteurs. La plupart du temps le dispositif légal est modifié pour entériner la situation de fait, même si de notables exceptions commencent à apparaître, notamment en ce qui concerne le respect des Terres Indigènes. La région d'Apiaú apparaît comme un bon révélateur de la volonté et de la capacité du gouvernement fédéral à faire respecter ces dispositions : les vicinales de la zone de colonisation y touchant aujourd'hui les limites de la Terre Indigène Yanomami, on pourra voir si son statut légal en principe très protecteur découragera l'invasion ou bien si des routes et des exploitations agricoles se créeront au delà des zones autorisées.

Les statistiques sur l'usage des terres défrichées montrent que l'objectif d'une petite agriculture rentable est très rarement atteint. En effet, 44% d'entre elles sont converties en

pâturages, et plus de 50% sont occupées par des forêts secondaires. Seuls 4% sont utilisés pour l'agriculture. Même si l'on sait que les forêts secondaires font partie du système de culture et sont conservées pour être cultivées à nouveau lorsque la parcelle en cours sera épuisée, il est clair qu'au moins deux tiers des terres loties sortent du cadre qui leur avait été fixé. Le Tableau 3 montre que les municipes de Mucajai et Alto Alegre suivent exactement ce modèle.

Tableau 3 : Utilisation des terres dans les municipes de Mucajai et Alto Alegre

	Municipe de Mucajai	Municipe d'Alto Alegre
Surface agricole utilisée	126 700 ha	343 000 ha
Cultures permanentes	642 ha soit 0,5 %	1 499 ha soit 0,4 %
Cultures temporaires	2 692 ha soit 2,1 %	2 900 ha soit 0,8 %
Jachère	3 136 ha soit 2,4 %	1 141 ha soit 0,3 %
Pâturages naturels	3 994 ha soit 3,1 %	150 719 ha soit 49,3 %
Pâturages plantés	20 167 ha soit 15,9 %	34 434 ha soit 10 %
Forêts naturelles	92 135 ha soit 72,7 %	123 173 ha soit 35,9 %
Terres productives non utilisées	2 596 ha soit 2 %	12 693 ha soit 3,7 %

(Source : Recensement Agricole, IBGE, 1996)

En effet, la surface des terres utilisées pour l'agriculture y apparaît très faible alors que les zones exploitées soit pour l'élevage soit pour l'extraction de produits de la forêt sont très étendues.

3. Les autres acteurs de la conquête agricole

On l'aura bien senti, de nombreux acteurs sont concernés par le processus de conquête des zones forestières. Le schéma de la Figure 3 essaie de montrer qui ils sont et à quel moment ils interviennent. Sans revenir sur ce qui a été décrit dans le paragraphe précédent, nous pouvons ajouter ici quelques commentaires sur des personnages qui ont été peu cités jusqu'ici.

Le rôle des hommes politiques doit ainsi être particulièrement souligné. La création des zones de colonisation et l'attribution des lots est en effet un bon moyen de se forger une base politique stable, et décisive lors des élections. Qu'on en juge : il y a huit députés fédéraux au Roraima pour 70 000 électeurs, soit un électorat de moins de 10 000 votants par député. Il suffit donc d'à peine quelques milliers voix pour être élu. L'installation de quelques centaines de familles et les relations de clientélisme qui en découlent (bien décrites dans la région de Maraba par Geffray, 1995) est donc une assurance d'arriver rapidement à des fonctions nationales avec tous les privilèges politiques et financiers qu'elles assurent. La migration est donc souvent encouragée ou facilitée par les politiques. Le secteur économique est aussi favorable à la conquête des zones forestières. Les entrepreneurs de BTP sont les bénéficiaires des chantiers d'ouverture de route alors que les forestiers cherchent à accéder à leur matière première et ont pour cela besoin de pistes qui entrent toujours plus profondément dans la forêt. L'importance croissante de ces activités est révélée par le Tableau 4, réalisé à partir de statistiques de l'IBGE. On y note une augmentation globale des prélèvements dans les zones forestières, à l'exception des billes d'arbres (*madeira em tora*) qui diminuent de manière sensible dans le municipe de Mucajaí, signe probable de l'épuisement des zones accessibles.

Tableau 4 : Extraction de produits forestiers en 1992 et 1998 dans les municipes d'Alto Alegre et de Mucajai

	Munícipe de Mucajai	Munícipe d'Alto Alegre
Production de bois de chauffage 1992 (m ³)	3671	2663
Production de bois de chauffage 1998 (m ³)	6000	15000
Production de bois rond 1992 (m ³)	2899	2071
Production de bois rond 1998 (m ³)	950	11 000

(Source : Recensement Agricole, IBGE, 1996)

Le migrant une fois installé devient un *posseiro*, c'est à dire qu'il possède un droit sur sa terre du fait qu'il s'y trouve, mais ce droit n'est pour le moment aucunement légalisé. Il doit donc attendre l'arrivée des géomètres qui vont délimiter sa terre et lancer les démarches administratives de régularisation qui lui permettra de devenir officiellement propriétaire. Ce faisant les limites de son exploitation seront revues à la hausse ou à la baisse (les règles de colonisation interdisent de laisser des lots inférieurs à 25 hectares ou de délimiter des lots supérieurs à 60 hectares) et parfois notablement modifiées. Une fois installé officiellement, l'agriculteur peut opter pour deux stratégies différentes. Raisonant à court terme, il peut se contenter d'achever le défrichement de son domaine et le céder une fois converti en pâturage à un propriétaire (*fazendeiro* ou *empresario*) plus fortuné. Ce faisant il obtient un capital important qui lui permet de s'installer ailleurs avec de meilleures chances. Certains grands propriétaires disposant de capitaux importants interviennent ainsi auprès des paysans une fois que leur lot est défriché pour leur proposer un rachat (souvent peu légal) et se constituent parfois avant même les campagnes des géomètres de l'INCRA de grandes propriétés. En fonction des appuis politiques de ces propriétaires, les fermes sont ou non régularisées telles quelles.

Le colon peut également essayer de développer une exploitation agricole rentable, notamment avec l'aide des techniciens agricoles (chargés à la fois de promouvoir des types de culture adaptées aux sols et aux moyens des agriculteurs et à la fois de mettre en place une véritable organisation collective), même si ceux-ci sont souvent en sous nombre. Il pourra alors soit s'entendre directement avec des grossistes qui sillonnent régulièrement ces régions soit essayer de rejoindre ou de monter une coopérative de producteurs qui auront un meilleur accès au marché et de meilleurs revenus tant que la gestion en est saine et apolitique.

4. Qui contrôle-t-il le processus de colonisation au Roraima ?

Le nombre important d'acteurs impliqué dans la conquête des terres ainsi que les grandes divergences d'intérêts entre chacun permet de se demander s'il existe un contrôle sur la colonisation agricole au Roraima. En effet, si sur le plan légal, seul l'INCRA devrait avoir juridiction sur la plus grande partie des terres aujourd'hui ou défrichées ou en voie de l'être et devrait y organiser les installations, force est de constater que la réalité est plus complexe. Sur le plan juridique l'Etat de Roraima, qui s'estime lésé de la jouissance de ces terres, s'efforce d'assigner l'INCRA en justice pour en reprendre le contrôle. Certains projets de colonisation installés dans des régions contestées sont donc dans une situation administrative équivoque : le projet Apiaú, par exemple, a été lancé par l'INCRA mais est aujourd'hui appuyé par des techniciens financés par l'Etat du Roraima et semble abandonné par l'INCRA. Dans le contexte de la décentralisation il existe de moins en moins de contrôle unique de la colonisation, puisqu'aucun des acteurs n'a suffisamment de puissance politique pour s'imposer totalement et à tous les niveaux. Il existe donc plusieurs processus de colonisation parallèles, ce qui rend très délicat la maîtrise de la conquête des terres et de la dégradation de l'environnement.

La colonisation spontanée, qui se mêle à toutes les phases de la colonisation officielle, complique encore la situation. En effet, bien que normalement incontrôlée, celle-ci se révèle en fait bien souvent guidée par le jeu des intérêts politiques locaux ou micro-locaux. Dans le premier cas, on l'a vu, un homme politique peut se composer facilement une base électorale. Dans le second, des gros agriculteurs ou des commerçants peuvent espérer faire progresser la population de leur région suffisamment pour pouvoir demander sa transformation en municipale avec à la clé pour eux l'accès aux fonctions de maire (*vereador*). Enfin le rôle des grands agriculteurs doit également être mis en relief. Ceux-ci poussent en effet à la poursuite de la conquête du territoire, qui leur permet d'agrandir leurs domaines - en contradiction complète avec les objectifs de l'INCRA. Or ils sont souvent les soutiens des partis politiques conservateurs. On comprend donc bien à quel point toutes les échelles de travail se superposent dans cette question.

En fonction des échelons ou des acteurs impliqués, les objectifs fixés pour cette conquête des terres ne sont pas non plus les mêmes. Les administrations d'Etat intègrent ainsi leur action dans un dessein national de réforme agraire. En revanche les administrations locales ont une vue beaucoup plus centrée sur le développement du Roraima et sa montée en puissance dans l'ensemble brésilien. Quant aux autres acteurs, ils suivent une logique qui dépend de leurs intérêts. Il n'existe pas plus d'objectif cohérent pour la conquête des terres qu'il n'existe de contrôle unique de la colonisation. On peut simplement penser que de nombreuses actions juxtaposées en faveur de la conquête ont pour résultantes un accroissement continu des installations d'agriculteurs dans les zones forestières et une progression non seulement des zones défrichées, mais également de ce que l'on pourrait appeler les zones anthropisées, c'est à dire des zones dans lesquelles le fonctionnement naturel est profondément perturbé par l'homme : zones de chasse autour des exploitations, zones de prélèvement de bois, ...

Toutes ces actions se heurtent aujourd'hui à une pression grandissante en faveur de la protection de la forêt et des peuples indigènes. Bien que très mal ressentie par les propriétaires, cette pression a abouti à la mise en place de réglementations de plus en plus contraignantes sur l'abattage et la replantation des arbres, l'attribution des titres de propriété ou bien le zonage du territoire. Ces dispositions sont certes loin d'être toutes appliquées à la lettre. Elles renforcent néanmoins les difficultés auxquelles font face les acteurs traditionnels de la colonisation et permettent de penser que le jeu que nous venons de décrire va encore être bouleversé dans les années à venir.

III La colonisation vue au niveau du projet

L'observation fine de la dynamique de deux projets de colonisation, Sumauma et Apiaú, permet de se faire une meilleure idée des difficultés de la colonisation agricole en Roraima, de ses dérives et des réformes sans lesquelles on ne peut espérer de succès.

1. Apiaú, un projet de vingt ans

Le projet Apiaú a été lancé au tournant des années 1980 dans le municiple de Maucajai. Il a comporté plusieurs phases et voit aujourd'hui encore l'ouverture de nouvelles vicinales en rive droite du rio Apiaú (la rive gauche est désormais conquise elle aussi, mais par le biais du projet Vila Nova). Le cœur du projet reste cependant la zone qui entoure le village de Vila Apiaú, créé de toute pièce et comptant aujourd'hui 250 maisons, soit environ 1200 habitants, autour du foyer d'attraction représenté par l'école primaire et le collège. La zone rurale sous l'influence de Vila Apiaú compterait, elle, plus de 10 000 habitants aux dires des responsables

locaux (mais ceci semble contradictoire avec les données du recensement IBGE de 1996 qui donne 13 672 habitants pour l'ensemble du municípe de Mucajai).

Les lots distribués étaient dans un premier temps de 100 hectares, puis ont été limités à 60 hectares. Les premiers colons (56 familles) ont été recrutés dans le Rio Grande do Sul. Par la suite les colons en provenance du Nordeste sont devenus majoritaires. Tous les colons n'ont pas, cependant, de tradition agricole. Certains *garimpeiros* se sont en effet installés après la fermeture des sites d'orpaillage dans les terres des indiens Yanomani et subsistent aujourd'hui tant bien que mal de l'agriculture.

Si l'histoire de ce projet est très semblable à celle des autres projets de colonisation du Roraima et même de l'ensemble de l'Amazonie brésilienne, un événement retient cependant l'attention : les incendies de 1998. La saison sèche s'est en effet particulièrement prolongée cette année là et la forêt de la région, formation de contact entre les savanes sèches du Nord et la forêt dense du Sud et de l'Ouest, est devenue très inflammable. Les brûlis traditionnels des abattis et des pâturages ont alors été à l'origine de gigantesques incendies qui ont ravagé la région pendant à peu près deux mois. Vila Apiaú, à peu près exactement au centre de la zone concernée par les incendies a été particulièrement éprouvé. Ainsi le ravitaillement en eau a-t-il dû être assuré par des camions citerne car les *igarapés* étaient à sec - événement hautement rare dans la région. Le ravitaillement en nourriture a lui aussi été apporté de l'extérieur, car la plupart des récoltes ont été perdues. Le feu, enfin, tournant dans la région, est passé deux fois à proximité immédiate du village, détruisant 31 maisons et une partie significative du bétail. Mais ce sont les conséquences à long terme qui inquiètent le plus les villageois : la forêt a en effet tellement souffert qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus susceptible de prendre feu que par le passé, ce qui amène à craindre un retour des incendies; elle s'est d'autre part considérablement affaiblie, ce qui pose problème étant donné son rôle dans le système agricole local.

Un certain nombre de responsables d'Apiaú espèrent aujourd'hui fédérer toute la zone de colonisation agricole, y compris les projets Vila Nova et Sumauma - pour le moment dans l'influence de la ville d'Alto Alegre du fait de l'absence d'un pont sur le Rio Apiaú - et être érigé en municípe à part entière. Ceci explique sans doute le gonflement des chiffres de population, et la construction en ce moment du pont manquant.

2. Sumauma, projet de moins de dix ans

Fondé par l'INCRA en 1992, sous l'impulsion du gouverneur Otomar de Souza Pinto, le projet Sumauma regroupe aujourd'hui environ 600 familles sur 60 000 hectares. Sa situation est délicate à de nombreux points de vue. Située dans une zone de forêt primaire comprenant de très nombreuses mares ou *igarapés*, la zone est tout d'abord infestée de paludisme, ce qui rend la situation sanitaire des colons très précaire. Ce sont plus de 100 cas de paludisme qui se présentent en moyenne chaque mois selon les données du poste de santé du village. L'état des routes est ensuite très précaire, ce qui rend délicat tout à la fois l'écoulement de la production, l'approvisionnement des colons et les évacuations médicales. La zone occupée par le projet, enfin, est très vaste et une grande partie des colons se trouve éloignée de plusieurs kilomètres de leurs voisins ou du village. Une telle dispersion est à l'évidence préjudiciable pour la mise en place des structures communautaires indispensables. La conséquence de ces difficultés est la désertion des lots par de nombreux colons, qui ne trouvent pas ici les conditions nécessaires à leur stabilisation. Ce sont ainsi seulement environ 600 familles qui résident ici alors que plus de 1000 lots ont été distribués.

Les colons pratiquent une agriculture classique. Ils plantent sur des zones défrichées par brûlis du riz pluvial, du manioc et du maïs. Dans ces zones pionnières, le manioc est la source de revenu la plus importante et la plus stable dès lors que le paysan réussit à investir

dans la construction de sa propre casa de farinha (un investissement d'environ 1200 *reais* soit 4500 francs). La farine se vend 30 *reais* le sac de 60 kilos et une bonne exploitation peut réussir à produire jusqu'à dix sacs par semaine (le salaire minimum au Brésil est de 130 *reais* par mois). La production est écoulee sur le marché d'Alto Alegre, mais aussi sur celui de Boa Vista, même si dans ce cas les coûts de transports grèvent de manière importante le bénéfice. Les colons s'efforcent de diversifier la production, certains se tournant vers la fructiculture (ananas, oranges) et d'autres bien plus nombreux vers l'élevage bovin. Pour améliorer leur situation, les producteurs du projet tentent de redéfinir une association, en cherchant à éviter qu'elle ne devienne un outil au mains des politiques. Cette association devrait permettre un meilleur écoulement de la production et l'acquisition de quelques moyens mécaniques.

Sur le plan administratif, la situation du projet Sumuauma est particulière. Il est en effet situé sur le municípe.de Mucajai, mais l'accès n'est possible pour le moment que via la ville d'Alto Alegre, qui joue le rôle de centre de services et où les électeurs de Sumauma vont voter. Malgré la construction d'un pont sur le rio Apiaú, il n'est pas certain que les relations entre ce projet et le reste du municípe de Mucajai se renforcent dans la mesure où Alto Alegre restera malgré tout plus proche géographiquement que la ville de Mucajai ou même le village d'Apiaú.

3. Y a-t-il une mutation de la stratégie du petit colon ?

La stratégie d'accumulation des petits colons de cette région est très classique. Elle s'organise autour de l'idée que l'élevage bovin est le seul moyen de constituer un capital durable et de s'élever sur le plan social. Peu nombreux sont, dès lors, les agriculteurs qui se spécialisent uniquement dans des produits d'origine végétale comme la farine de manioc. Or, comme nous l'ont fait remarquer les techniciens agricoles du projet Apiaú, les lots concédés par l'INCRA n'ont pas la dimension suffisante pour permettre la pratique de l'élevage bovin. Le paysan n'a en effet le droit de ne défricher que la moitié de sa parcelle, le reste devant rester en forêt. Or avec 30 hectares, sachant que la charge maximale en milieu amazonien est de un bovin à l'hectare, il serait limité à 25 têtes, ce qui est insuffisant pour dépasser de beaucoup le stade de la subsistance, surtout dans la mesure où le marché du lait est très peu développé. Pour réussir dans l'élevage, il est donc impératif que l'agriculteur parvienne à acquérir de nouvelles terres et sorte donc du cadre de la petite agriculture, contredisant ainsi le principe de la colonisation promue par l'INCRA.

Plusieurs initiatives s'efforcent donc de changer la perception que le petit paysan a de son avenir, en lui offrant de nouvelles voies de production et lors de nos visites des projets Sumauma et Apiaú, une partie importante des exploitants interviewés nous ont affirmé qu'ils étaient en faveur de ces alternatives. Certains constituaient même des pépinières de plantes locales afin d'enrichir leurs parcelles de forêt d'arbres fruitiers. Tous se déclaraient informés du fait qu'ils devaient laisser au moins la moitié de leur parcelle en forêt et affirment respecter cette interdiction. Pour nous, ces déclarations sont le signe d'un certain changement de mentalité. Les colons de cette partie du Roraima diffèrent notablement en effet de ceux qui furent installés le long de la transamazonienne. Une partie importante d'entre eux a déjà acquis de l'expérience de l'agriculture en milieu forestier (par le biais, souvent, d'une première migration), et leur conception de l'environnement progresse, sans doute du fait de la présence des techniciens agricole renforcée par les dispositifs nationaux d'aide à l'agriculture familiale, mais également du fait du traumatisme engendré par les incendies de 1997-98. Cependant, ce changement de perception doit être relativisé, tant les anciennes conceptions sont ancrées dans la mentalité locale. Ainsi lorsque les techniciens du Paredão ont proposé aux colons de soumettre des projets pour une demande de financement international, la quasi

totalité des réponses concernait l'élevage bovin. Si le discours nouveau semble être entré dans les moeurs, il n'est pour le moment que peu accompagné de pratique.

Par ailleurs les liens avec le monde politique sont encore fondés sur des rapports de clientélisme. Chaque amélioration des conditions de vie dans les vicinales (création d'un collège, desserte de bus, poste de santé...) doit en effet être négociée avec le pouvoir politique, et donne lieu à des marchandages électoraux. La situation ne semble pas meilleure au niveau local puisque les caciques des villages de colonisation ne cherchent souvent qu'à élever leur zone au rang de municipe, de manière à accéder à la fonction de maire et à reproduire, à leur échelon, le système clientéliste qu'ils observent plus haut. La délimitation, semble-t-il prochaine, d'un municipe d'Apiaú à partir de celui de Mucajaí (donc à partir d'une communauté de 13 000 habitants en 1997) illustre parfaitement ce phénomène.

Conclusion

Les processus de conquête agricole à l'oeuvre au Roraima sont pour une grande part issus de projets volontaristes lancés par l'administration fédérale ou estadual. Cependant, à chaque fois, les échelons inférieurs viennent se greffer sur les projets et en modifient profondément la réalité. Ainsi les projets de colonisation fédéraux sont-ils entourés de zones de colonisation qui répondent à des intérêts politiques ou économiques au niveau de l'Etat. Ainsi encore ces intérêts sont-ils servis par une clientèle locale qui possède ses propres ambitions, par exemple la délimitation d'un nouveau municipe. Toute action correctrice qui chercherait à améliorer l'efficacité - pour le moment très faible - de la colonisation, doit donc chercher à répondre à tous ces niveaux et non se centrer uniquement sur l'échelon local (comme c'est le cas avec l'envoi de techniciens agricoles) ou national (dans le cas des orientations générales de l'INCRA).

Au Roraima, la situation paraît pouvoir encore être très largement corrigée. Les effectifs humains concernés sont en effet peu nombreux et la plus grande partie de la couverture forestière reste intacte. Cependant, la situation politique très délicate et le fait que l'Etat lui-même semble déterminé à maintenir une vision archaïque du développement économique de l'Amazonie, basé sur une exploitation prédatrice des ressources naturelles et une conquête agricole rapide, obère fortement les chances d'une action qui redirigerait les projets de colonisation agricole dans le sens du développement durable.

Bibliographie

ALBERT Bruce, « Développement amazonien et sécurité nationale : les Indiens Yanomami face au projet Calha Norte » in *Ethnies* 11-12 (1990) : 116-127.

ALBERT Bruce, « Territorialité, ethnopolitique et développement : à propos du mouvement indien en Amazonie brésilienne » in *Cahiers des Amériques latines*, IHEAL, n°23 : 177-210.

AMBTEC (Fundação do meio ambiente e tecnologia de Roraima), *Roraima. O Brasil do hemisfério norte*, AMBTEC 1994, 512 p.

BARBOSA Reinaldo Imbrozio, 1993 « Ocupação humana em Roraima » in *Boletim do Museu Paraense Emilio Goeldi* 9 (2) 177-197.

BARBOSA Reinaldo Imbrozio (ed), *Homen, ambiente e ecologia no Estado de Roraima.*, INPA, 1997, 630 p.

BARBOSA Reinaldo Imbrozio et FEARNSIDE Philip Martin, 1999. « Incêndios na Amazonia brasileira : estimativa da emissão de gases do efeito estufa pela queima de diferentes ecossistemas de Roraima na passagem de evento « El Niño » (1997/98) » in *Acta Amazonica* 29(4) :513-534.

BARROS Nilson Crocia de, *Roraima : a dinâmica das paisagens culturais e das centralidades em fronteira no Brasil* 1995, 30 p mimeo.

COUDREAU Henri, « Voyage au Rio Branco, aux montagnes de la Lune, au Haut Trombetas ». *Bulletin de la Société Normande de Géographie*, 1887, IX :89-211, 261-311, 325-358 ; 1888, X :63-89.

GUERRA Antônio Teixeira, *Estudo geográfico do Território do Rio Branco*, IBGE, 1957, 256 p.

GEFFRAY Christian, *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne.*, Karthala, 1995, 188 p.

ISA (Instituto SocioAmbiental)

LENA Philippe, « La forêt amazonienne : un enjeu politique et social contemporain » in *Autrepart* (9), 1999 : 97-120.

MARTINS José de Sousa, « A militarização da questão agrária no Brasil », *Vozes*, 1984 , 134 p.

NEPSTAD Daniel, MOREIRA Adriana et ALENCAR Ane, *A floresta em chamas : origens, impactos e prevenção de fogo na Amazonia.*, Programa politoto para a proteção das florestais tropicais em chama, 1999, 172 p.

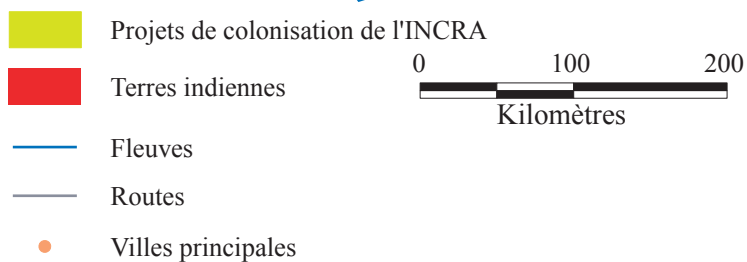
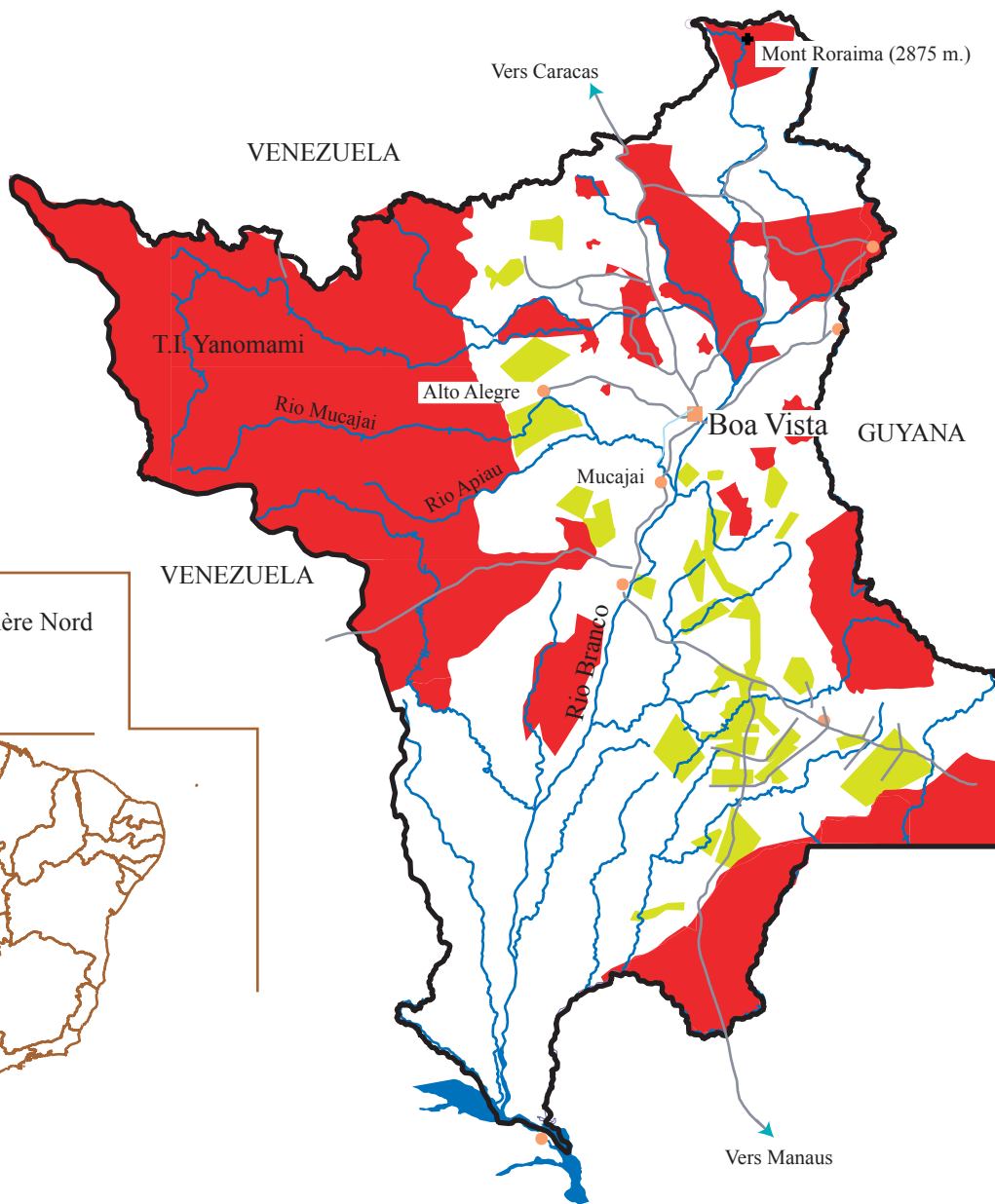
PROCOPIO Argemiro, « O Brasil no mundo das drogas ». *Vozes*, 1999, 248 p.

Terres indigènes et projets de colonisation au Roraima

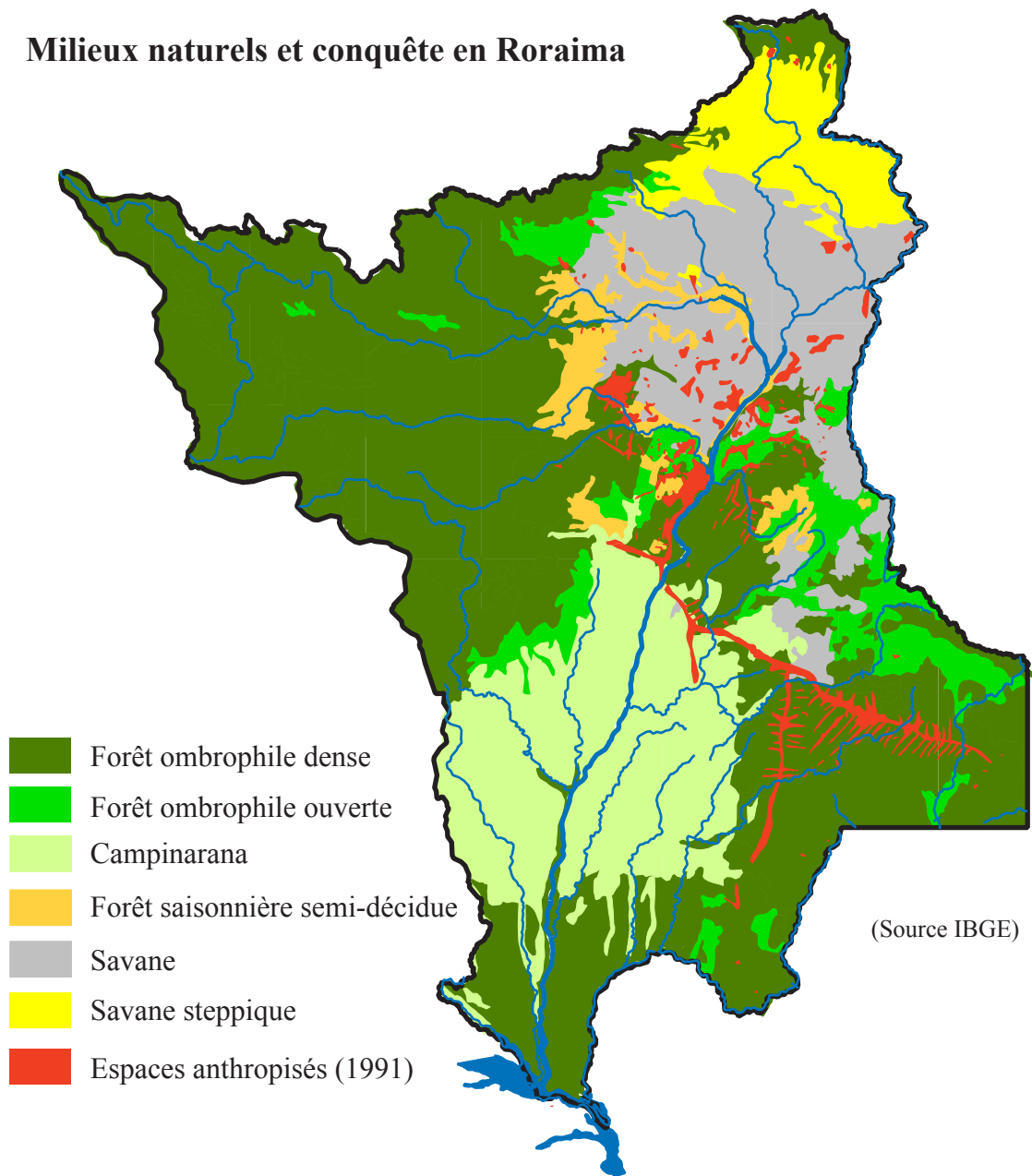
Maille municipale du Roraima en 1997

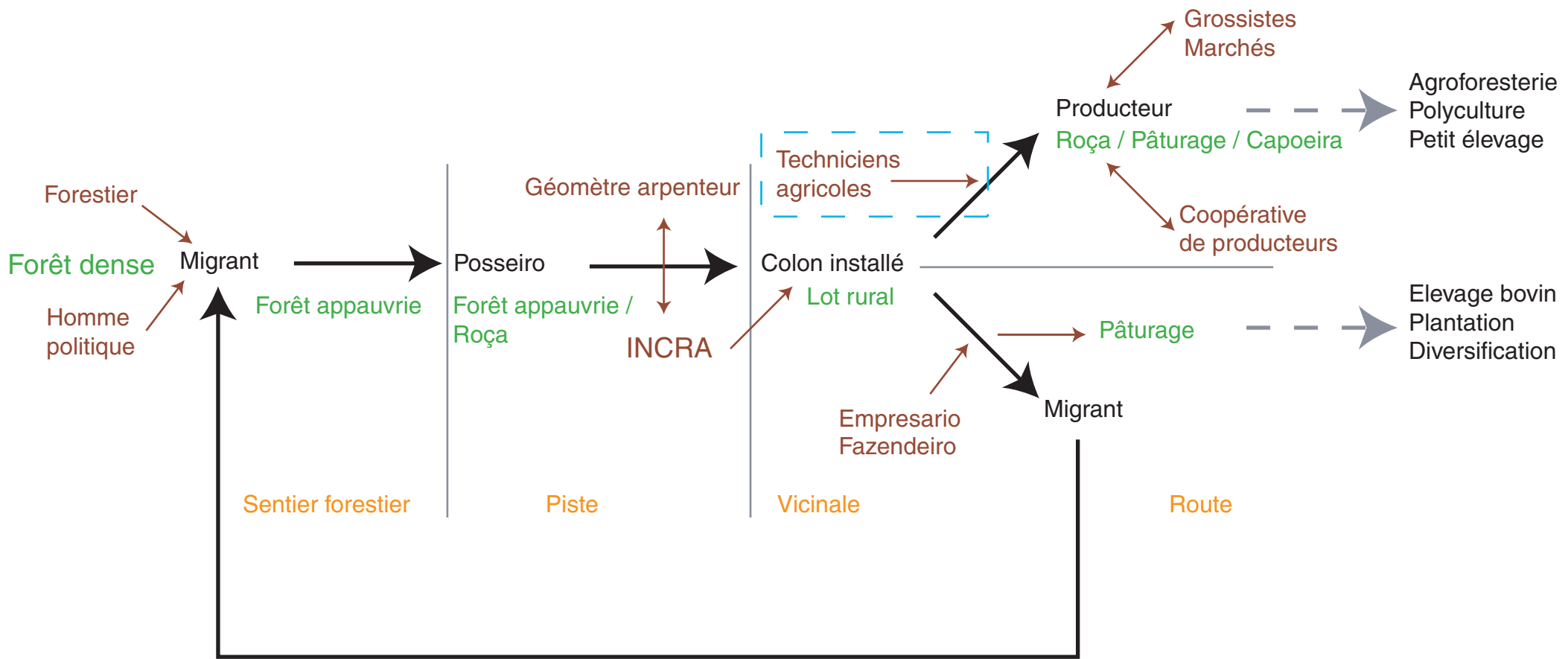


Le Roraima, le Brésil de l'hémisphère Nord



Milieux naturels et conquête en Roraima





- Acteurs principaux
- Acteurs secondaires / adjuvants
- - Projets d'aide à la petite agriculture (ex. LUMIAR)
- Transformations des voies de communication
- Transformations du milieu naturel